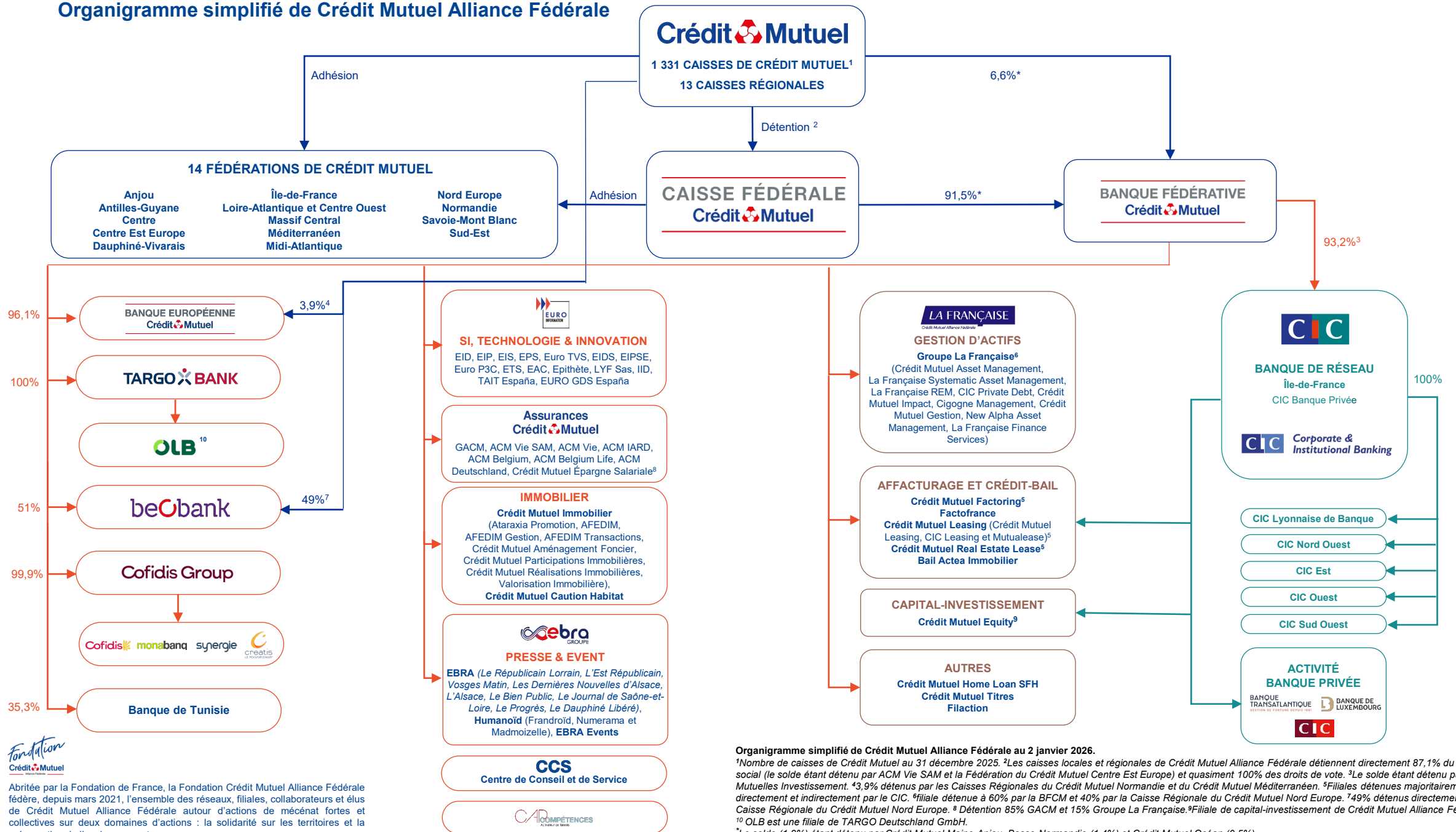


Organigramme simplifié de Crédit Mutuel Alliance Fédérale



Organigramme simplifié de Crédit Mutuel Alliance Fédérale au 2 janvier 2026.

¹Nombre de caisses de Crédit Mutuel au 31 décembre 2025. ²Les caisses locales et régionales de Crédit Mutuel Alliance Fédérale détiennent directement 87,1% du capital social (le solde étant détenu par ACM Vie SAM et la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe) et quasiment 100% des droits de vote. ³Le solde étant détenu par Mutuelles Investissement. ⁴3,9% détenus par les Caisse Régionales du Crédit Mutuel Normandie et du Crédit Mutuel Méditerranéen. ⁵Filiales détenues majoritairement directement et indirectement par le CIC. ⁶Filiale détenue à 60% par la BFCM et 40% par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe. ⁷49% détenus directement par la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe. ⁸Détention 85% GACM et 15% Groupe La Française. ⁹Filiale de capital-investissement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. ¹⁰OLB est une filiale de TARGO Deutschland GmbH. ¹¹Le solde (1,9%) étant détenu par Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie (1,4%) et Crédit Mutuel Océan (0,5%).



Abritée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale fédère, depuis mars 2021, l'ensemble des réseaux, filiales, collaborateurs et élus de Crédit Mutuel Alliance Fédérale autour d'actions de mécénat fortes et collectives sur deux domaines d'actions : la solidarité sur les territoires et la préservation de l'environnement.